



La filière bois en Bourgogne : 12 000 emplois répartis sur tout le territoire

En Bourgogne, la filière bois s'appuie sur la sixième forêt française. Elle rassemble près de 1 800 établissements et emploie 12 000 personnes, surtout des hommes. Très présente en zone rurale, elle y assure le maintien d'emplois pérennes. La filière comprend une large palette d'activités, dont l'exploitation forestière et la première transformation du bois, bien représentées dans la région.

Des entreprises de petite taille côtoient des établissements relevant de grands groupes nationaux ou étrangers. Parmi les dix plus gros employeurs de la filière, six relèvent de l'industrie du papier et du carton. Cette branche emploie une main-d'œuvre qualifiée, mais âgée, dont le renouvellement devra être assuré. La filière a perdu des emplois ces dernières années, mais elle résiste assez bien à la crise économique, comparée à d'autres secteurs d'activité. Certaines branches comme la fabrication de meubles ou la construction sont malgré tout fragilisées.

David Brion, Amandine Ulrich (Insee)

La ressource en bois est abondante en Bourgogne. Avec un million d'hectares, soit le tiers du territoire régional, la Bourgogne est la sixième région boisée de France métropolitaine. Sa forêt se compose surtout de feuillus, notamment de chênes, à la maturité lente. Les peuplements de résineux, moins

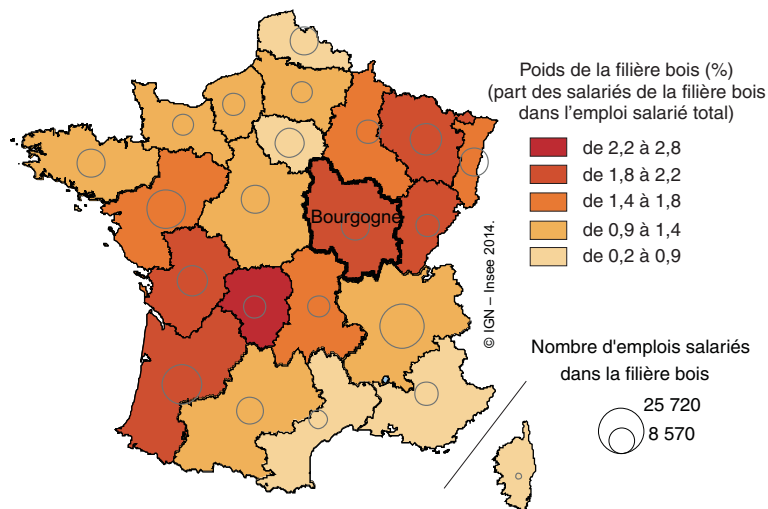
nombreux mais plus productifs assurent de fait une grande partie de la récolte bourguignonne.

Une grande variété d'activités

La forêt est un espace économique géré pour produire du bois dont les usages sont multiples : maisons, meubles, charpentes, emballages, parquets, papier, menuiserie, bois de chauffage... La plantation, la gestion de l'espace forestier et le sciage précèdent cette transformation du bois. Celle-ci est complétée par des activités périphériques de type négoce et transport.

Toutes ces activités sont regroupées au sein de la filière bois. Elles sont très liées les unes aux autres. La bonne santé de la filière et son développement reposent donc sur un fonctionnement en réseaux, une bonne coordination et articulation des activités et des acteurs afin de faciliter et d'organiser la transformation du bois jusqu'à sa commercialisation.

1 En Bourgogne, la filière bois pèse 1,9 % de l'emploi salarié



Sources : Insee, Clap 2011 ; Co-investissement Insee-SSP sur données 2011, expertises Aprovalbois et Insee.

2 Près de 1 800 établissements et 10 000 salariés

Nombre d'établissements et de salariés dans chacune des branches de la filière bois

Branche de la filière	Établissements		Salariés	
	Nombre	%	Nombre	%
Sylviculture et exploitation forestière	670		1 110	11
Sciage et travail du bois	255		2 700	27
Bois énergie	Quantification complexe (voir encadré)			
Industrie du papier et du carton	35		1 830	18
Construction en bois	472		2 210	22
Fabrication de meubles	205		1 790	18
Objets divers en bois	99		200	2
Équipements pour la transformation du bois	3		40	0,5
Accompagnement de la filière	7		40	0,5
Commerce et transport intra-filière	31		130	1
Ensemble	1 777		10 050	100

- activités en amont de la filière (dont celles relevant majoritairement de la première transformation).
- activités du papier et du carton
- activités relevant essentiellement de la seconde transformation.
- activités de soutien.
- activités transversales.

Sources : Insee, Clap 2011 ; Co-investissement Insee-SSP sur données 2011, expertises Aprovalbois et Insee .

La filière emploie directement 10 050 salariés en 2012. Elle regroupe 1,9 % de l'emploi salarié bourguignon (voir méthodologie), une part qui place la Bourgogne parmi les six premières régions françaises devant l'Alsace, les Pays de la Loire et la Champagne-Ardenne, mais derrière le Limousin où la filière pèse presque le double. Rhône-Alpes occupe le premier rang en nombre d'emplois et d'établissements. En Bourgogne, les 12 000 emplois sont même atteints en intégrant les dirigeants non salariés et une estimation du nombre de salariés travaillant sur des chaînes spécifiques de production de bois au sein d'établissements tournés vers d'autres activités.

Des emplois en milieu rural

L'exploitation et la transformation du bois font vivre 1 800 établissements en 2012. Ceux-ci sont très présents en zone rurale où ils assurent le maintien d'emplois pérennes. La filière a en effet relativement bien résisté à la crise : 500 emplois salariés ont été détruits entre 2009 et 2013, une baisse de 5 %, deux fois moins marquée que celle de l'emploi salarié non tertiaire dans la région. La main-d'œuvre aux trois quarts ouvrière est aussi majoritairement masculine : 8 salariés sur 10 sont des hommes. L'activité économique liée au bois n'est pas répartie de façon homogène en Bourgogne. La filière occupe une place plus importante dans la Nièvre, où elle rassemble 2,4 % de l'emploi salarié, qu'en Saône-et-Loire. En Côte-d'Or et dans l'Yonne, elle ne participe qu'à hauteur de 1,7 % à l'emploi salarié de ces départements. Elle occupe plus d'un salarié sur dix dans la zone d'emploi de Châtillon-sur-Seine, sur les terres du futur parc national des Forêts de Champagne et Bourgogne, contre à peine

plus de 1,3 % dans celle de Dijon où le tissu économique est le plus diversifié. Les territoires n'offrent pas non plus toute la palette d'activités de la filière. Certains sont très spécialisés. Ainsi, la zone d'emploi du Morvan est plus spécialement tournée vers l'exploitation forestière, celle de Châtillon-sur-Seine plus orientée sciage et travail du bois. L'industrie du papier et du carton est très présente sur Sens et Chalon-sur-Saône, alors que la zone de Mâcon est spécialisée dans la construction en bois et celle d'Auxerre dans la fabrication de meubles.

La 4^e région française pour la récolte de bois

Les activités les plus en amont de la filière, implantées au plus proche de la forêt, rassemblent la sylviculture, l'exploitation forestière, le sciage et le travail du bois.

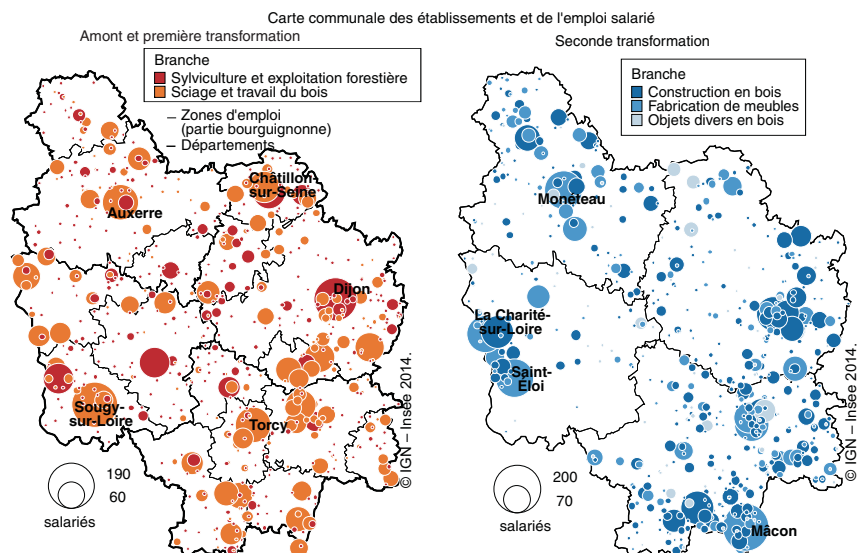
Elles occupent une place importante en Bourgogne en raison de sa vaste surface boisée et rassemblent 38 % des effectifs de la filière.

La sylviculture et l'exploitation forestière constituent la première étape de la filière. Cette activité se compose d'une succession de travaux, de la pépinière à la récolte du bois. Elle emploie 1 110 salariés, soit 11 % de la main-d'œuvre régionale de la filière. Parmi ces salariés, 460 agents de l'Office national des forêts gèrent et entretiennent les forêts publiques. Le tiers de la forêt bourguignonne est en effet propriété de l'État et des collectivités territoriales, les propriétaires privés détenant quant à eux les deux tiers restants.

Avec 2,3 millions de m³ de bois récoltés et commercialisés en 2012, soit 7 % du volume national, la Bourgogne occupe la quatrième place des régions françaises, juste derrière Rhône-Alpes. Un tiers de cette récolte est assurée par des entreprises dont le siège social se situe à l'extérieur de la région, surtout en Rhône-Alpes et dans le Limousin. De la même façon, des entreprises bourguignonnes exploitent des massifs extérieurs mais proches de la Bourgogne, en Champagne-Ardenne, en Auvergne ou dans la région Centre.

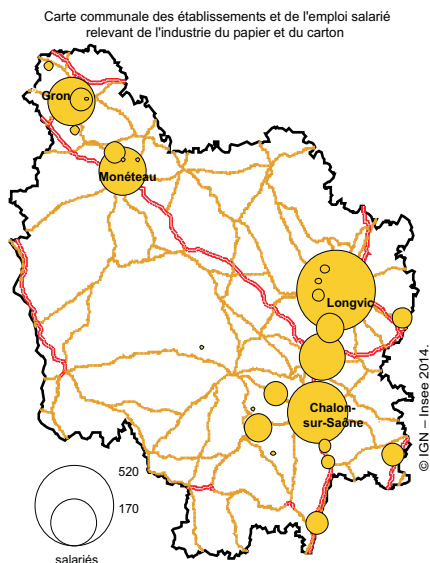
Mieux représentée encore, la branche sciage et travail du bois emploie 2 700 salariés, soit 27 % de la main-d'œuvre salariée de la filière. Cette branche réalise 30 % de son chiffre d'affaires à l'exportation. Elle regroupe les entreprises de première transformation comme les scieries, les fabriques de merrains, de piquets, les usines de déroulage et d'imprégnation du bois. Elle rassemble aussi quelques activités liées à la seconde transformation du bois comme les tonnellerie, les fabriques de parquets et d'emballages de type caisses et palettes.

3 Des activités en amont et de première transformation très présentes



Sources : Insee, Clap 2011 ; Co-investissement Insee-SSP sur données 2011, expertises Aprovalbois et Insee

4 L'industrie cartonnaire : dans les centres urbains, près des grands axes de communication



Sources : Insee, Clap 2011 ; Co-investissement Insee-SSP sur données 2011, expertises Aprovalbois et Insee.

La région compte 87 scieries en 2012. Celles-ci ont scié plus de 500 000 m³ de bois, soit plus de 6 % du volume national. La Bourgogne se situe en la matière au septième rang des régions françaises. Elle occupe même la première place pour le sciage de chêne avec 75 000 m³ et la seconde pour celui du douglas avec 178 000 m³.

Le sciage est une activité qui se concentre. Depuis 2009, suite à la crise économique, neuf scieries bourguignonnes ont fermé. Pourtant, les volumes sciés ont augmenté, de 11 %.

L'industrie cartonnaire structurée autour de grands groupes

L'industrie du papier et du carton se porte bien en Bourgogne. L'emploi a mieux résisté à la crise que dans les autres segments de la filière. Cette branche compte aujourd'hui 1 830 salariés soit 1 % de moins seulement qu'il y a quatre ans. Ses entreprises enregistrent une bonne rentabilité et des marges élevées. Elles sont très largement organisées autour de groupes nationaux ou internationaux : 97 % des salariés dépendent d'un centre de décision extérieur à la Bourgogne dont 53 % d'un groupe étranger. Faisant appel à des capitaux importants et à du matériel de niveau technique élevé, cette industrie est structurée autour d'établissements de grande taille. Parmi les dix plus gros employeurs de la filière, six relèvent du segment papier-carton. Deux établissements comptent plus de 200 salariés : les papeteries de Dijon à Longvic et les emballages Laurent à Chalon-sur-Saône.

La pâte à papier n'est pas produite en Bourgogne. Ses coûts d'acheminement comme ceux de l'emballage, du lieu de production au lieu de conditionnement des produits, donnent un avantage aux sites localisés dans les grandes agglomérations bien desservies par les axes de communication et proches des principaux clients.

L'industrie cartonnaire emploie une main-d'œuvre qualifiée, dont le niveau de rémunération est plus élevé que dans les autres branches de la filière. Mais cette main-d'œuvre est aujourd'hui âgée : 16 % des postes sont occupés par des personnels de 55 ans et plus contre 12 % pour la filière dans son ensemble. Le recrutement d'une main-d'œuvre jeune et qualifiée pour

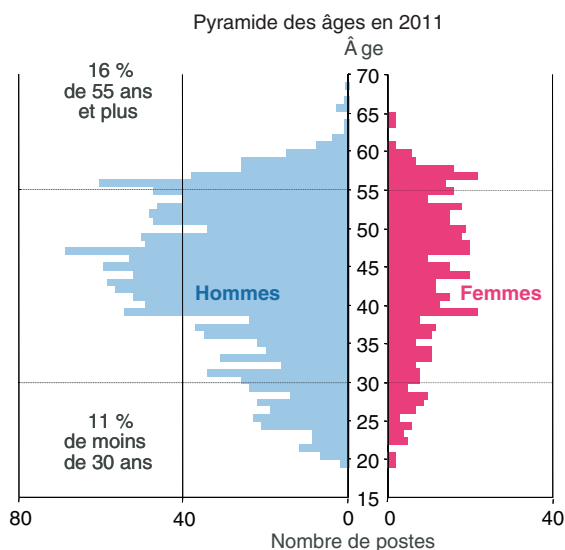
remplacer ces générations qui bientôt vont partir à la retraite, est un véritable enjeu. Actuellement 11 % seulement des postes sont occupés par des jeunes de moins de 30 ans contre 25 % dans l'ensemble de la filière.

Une main-d'œuvre très jeune et qualifiée dans la construction

Parmi les activités de seconde transformation du bois, la construction tient une place importante. Elle emploie 2 210 salariés dans les travaux de charpente, la fabrication de panneaux et de parquets, les travaux de menuiserie et dans la construction de maisons. Sa main-d'œuvre est plutôt qualifiée : 60 % des ouvriers sont qualifiés contre 40 % dans l'ensemble de la filière. Pourtant la rémunération moyenne de 1 623 € nets par mois pour un travail à temps plein est inférieure au niveau moyen de la filière (1 775 €). Cette faiblesse relative des rémunérations peut s'expliquer par la jeunesse de la main-d'œuvre de cette branche : 44 % des salariés ont moins de 30 ans. L'ancienneté sur un poste de travail justifie souvent un niveau de rémunération plus élevé.

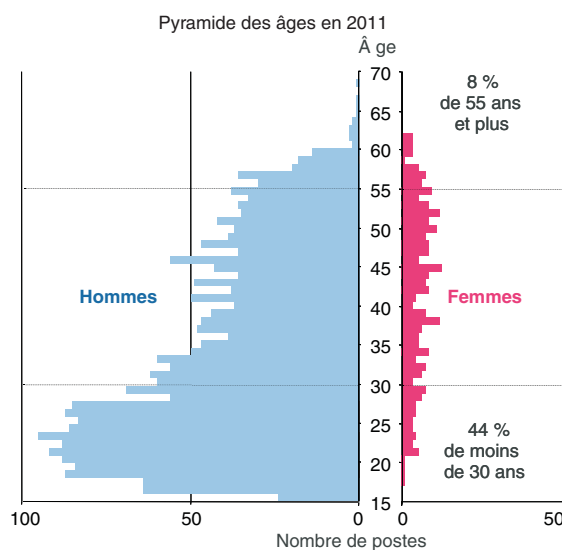
Cette branche a été touchée de plein fouet par la crise, à l'image du secteur du bâtiment dans son ensemble. Ses effectifs salariés ont ainsi diminué de 3 % en quatre ans. En outre, elle se trouve confrontée à une concurrence accrue des menuiseries en aluminium et PVC. Seul le marché de la construction de maison à ossature bois est aujourd'hui en plein essor : le bois se révèle être un isolant hors pair et l'État a pour ambition de développer son usage dans la construction.

5 Industrie du papier et du carton : une main-d'œuvre plutôt âgée avec peu de renouvellement



Sources : Insee, DADS 2011 ; Co-investissement Insee-SSP sur données 2011, expertises Aprovalbois et Insee).

6 Construction en bois : une main-d'œuvre jeune et très peu féminisée



Sources : Insee, DADS 2011 ; Co-investissement Insee-SSP sur données 2011, expertises Aprovalbois et Insee).

Les fabricants d'objets divers en bois emploient 200 salariés. Plus de 7 sur 10 travaillent seuls. Ce sont des tourneurs sur bois, des fabricants d'encadrements, d'instruments de musiques, de jouets en bois, de bouchons en liège, de manches d'outils, de cercueils... Les rémunérations y sont peu élevées, 1 580 € nets en moyenne par mois.

Des difficultés dans la fabrication de meubles

La crise économique a durement frappé la fabrication de meubles. Au sein de la filière bois, c'est la branche la plus touchée. Ses entreprises enregistrent les rentabilités économique et financière et les marges les plus faibles. L'emploi salarié a reculé de 14 % en quatre ans. La branche compte 1 790 salariés en 2012. Les établissements de fabrication de meubles sont pour la plupart de petite taille. Les trois quarts d'entre eux emploient 50 salariés ou moins. Le morcellement de l'emploi sur une multitude d'entreprises n'incite pas à une organisation en groupe qui peut permettre de mieux affronter la concurrence. Six établissements dépassent pourtant 100 salariés dont Simire à Mâcon, spécialisé dans le mobilier pour écoles, collectivités et entreprises, Eurosit à Saint-Éloi dans les sièges de bureau et Acta mobilier à Monéteau dans l'agencement de magasins et de stands. Cette production associe souvent le bois à d'autres matières premières comme le plastique, le tissu ou encore le métal. Les autres branches de la filière reposent sur des effectifs plus faibles d'établissements et d'emplois. Ce sont soit des activités transversales et internes à la filière, d'accompagnement, de commerce et de transport, soit des activités de soutien comme la fabrication d'équipement pour la transformation du bois. La structure de la main-d'oeuvre y diffère beaucoup de celle des autres segments. Professions intermédiaires et employés sont nombreux. En particulier, toutes les activités d'accompagnement, c'est-à-dire celles chargées de développer, d'orienter, de promouvoir la filière mais aussi d'améliorer les techniques employées sont les plus qualifiées.

Le bois énergie, une activité en plein essor

Le bois, en raison de son fort potentiel, est appelé à jouer un rôle important dans les engagements européens de la France de porter en 2020 à 23 % l'utilisation des énergies renouvelables dans la consommation finale. Il constitue également un levier significatif pour l'indépendance énergétique du pays.

Le bois énergie est en plein développement. Sa récolte progresse depuis près de dix ans et atteint 19 % des volumes de bois récoltés et commercialisés en Bourgogne en 2012. Il est soutenu par le développement des chaufferies au bois dont le nombre a pratiquement doublé en cinq ans : collectives ou industrielles, 332 sont opérationnelles en 2014 dans la région.

La production totale de bois énergie et le nombre d'emplois générés ne sont cependant pas précisément connus. En effet, une part importante de la production du bois de chauffage sous forme de bûches échappe aux circuits commerciaux (celle relevant en particulier de la production pour son propre compte, connue sous le terme d'affouage). De même, les entreprises fournissant du bois énergie ont souvent plusieurs activités et relèvent ainsi soit de l'exploitation forestière, soit du sciage et travail du bois.

Méthodologie

Le périmètre de la filière bois est issu d'une première sélection d'établissements à travers le répertoire Sirène, qui permet de retenir ceux dont l'activité principale est compatible avec une appartenance à la filière bois, l'enquête annuelle de production de l'Insee, et les enquêtes annuelles de branche du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Cette sélection a été ensuite expertisée et affinée par les acteurs bourguignons de la filière (Draaf, Conseil Régional, Direccte et Aprovalbois). N'ont alors été retenus que les établissements dont l'activité est très majoritairement liée au bois. Ce travail précis d'expertise réalisé uniquement sur le périmètre régional rend délicates les comparaisons avec d'autres régions. Seul le poids de la filière dans l'économie régionale a pu être estimé à l'aide des sources administratives.

Afin d'analyser les branches de la filière présentes dans la région, le périmètre inclut tous les établissements situés en Bourgogne, même ceux qui n'entretiennent de liens d'échange qu'avec des acteurs hors région.

Les évolutions de l'emploi de la filière sont difficiles à appréhender précisément. Celles présentées dans la publication sont calculées hors créations et disparitions d'établissements, c'est-à-dire sur le champ des établissements actifs n'ayant pas cessé leur activité entre 2008 et 2012. Ces derniers représentent 90 % de l'emploi salarié de la filière.

Les données financières (rentabilités, marges, exportations) et salariales portent sur l'année 2011. Celles liées à la récolte et au sciage de bois portent sur 2012. Pour que ces données financières puissent être comptabilisées pour la Bourgogne, il faut que les entreprises emploient au moins 80 % de leurs effectifs dans la région.

Insee Bourgogne
2, rue Hoche - BP 83509
21035 Dijon Cedex

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :
Chantal Prenel

ISSN : 2416-8920
© Insee 2014

Pour en savoir plus

- Mémento 2014 de la statistique agricole - Agreste Bourgogne, octobre 2014.
- Activité des exploitations forestières et des scieries en Bourgogne en 2012 - Agreste Bourgogne n°164, juin 2014.
- Portrait de la forêt en Bourgogne, pays du Chêne et du Douglas - Agreste Bourgogne n°85, juin 2007.
- Site de l'interprofession régionale de la forêt et du bois : www.aprovalbois.com

